

PROCURATION

Assemblée générale A.D.R.E.S .S du 12 FEVRIER 2022

En cas d'empêchement vous pouvez donner procuration par mail sur le modèle joint (il suffit de copier le texte, la signature n'est pas obligatoire, l'adresse mail de l'envoi fera foi).

Rappel : conformément à l'article 12 des statuts seuls des adhérents à jour de leur cotisation peuvent recevoir un pouvoir avec un maximum de 2 pouvoirs par membre présent .

Je soussigné :

Demeurant :

Donne pouvoir à :

Pour me représenter et prendre part aux votes sur l'ensemble de la séance en mon nom lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association ADRESS qui se tiendra le samedi 12 février à 16h30 à la salle des fêtes de SIGUER

Date et signature